

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 22/10/2024 - 8830 - 2015 B 00921 - 814 734 786 - A.O.C
RESTAURATION

1

BILAN - ACTIF

1. Informations générales (article 113 A)

2. Informations complémentaires (article 113 B)

Désignation de l'entreprise		Société A.O.C. RESTAURATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		511 AVENUE JEAN MONNET		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		B 1 4 1 3 4 7 8 6 0 0 0 1 9		Exercice N clos le		31/12/2022	
				Exercice N-1 clos le		31/12/2021	
				Net		Net	
				1		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	AC		AD			
	Concessions, brevets et droits similaires	AD		AE			
	Fonds commercial (1)	AE	15 000	AF		15 000	15 000
	Autres immobilisations incorporelles	AF		AG			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AG		AH			
	Terrains	AH		AI			
	Constructions	AI		AJ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AJ	37 509	AK	30 345	7 164	7 996
	Autres immobilisations corporelles	AK	58 780	AL	39 935	18 845	25 201
Immobilisations en cours	AL		AM				
Avances et acomptes	AM		AN				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AN		AO				
Autres participations	AO		AP				
Créances rattachées à des participations	AP		AQ				
Autres titres immobilisés	AQ		AR				
Prêts	AR		AS				
Autres immobilisations financières *	AS	9 000	AT		9 000	9 000	
TOTAL (II)		AT	120 289	AU	70 280	50 010	57 197
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Matières premières, approvisionnements	AU		AV			
	En cours de production de biens	AV		AW			
	En cours de production de services	AW		AX			
	Produits intermédiaires et finis	AX		AY			
	Marchandises	AY	8 122	AZ		8 122	6 058
	Avances et acomptes versés sur commandes	AZ		BA			
Clients et comptes rattachés (3)*	BA		BB				
Autres créances (3)	BB	60 510	BC		60 510	54 115	
Capital souscrit et appelé, non versé	BC		BD				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	BD		BE				
Disponibilités	BE	24 688	BF		24 688	38 370	
Charges constatées d'avance (3)*	BF		BG				
TOTAL (III)		BG	93 320	BH		93 320	98 543
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'emprunt à terme (IV)	BH		BI			
	Primes de remboursement des obligations (V)	BI		BJ			
	Écarts de conversion actifs* (VI)	BJ		BK			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		BK	213 609	BL	70 280	143 330
Régularité (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100)			15 000	CP	9 000	CR	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

IMMOBILISATIONS

COMPTES DE RÉGULARISATION

LIEN

SIRET

Désignation de l'entreprise : Société A.O.C RESTAURATION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10.....000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	13 391	799
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 556	27 148
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	37 947	38 947
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	56 052	69 564
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	366	616
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 426	13 651
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 538	32 962
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	105 382	116 793
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	143 330	155 740
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	54 482	62 030
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société A.O.C RESTAURATION						Néant	*			
		Exercice N						Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	275 741	FB		FC	275 741	136 356				
	Production vendue	{										
									biens*	FD		FE
	services*	FG		FH		FI						
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	275 741	FK		FL	275 741	136 356				
	Production stockée*				FM							
	Production immobilisée*				FN							
	Subventions d'exploitation				FO							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	7 333	90 194					
	Autres produits (1) (11)				FQ							
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	283 074	226 550					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	111 228	51 991				
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 064)	(3 060)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	586	6				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	76 922	72 052				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 761	9 419				
	Salaires et traitements*					FY	58 491	45 733				
	Charges sociales (10)					FZ	19 224	13 753				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{										
									- dotations aux amortissements*	GA	10 560	9 437
									- dotations aux provisions	GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC						
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD						
	Autres charges (12)					GE						
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	281 708	199 331					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 366	27 219					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL						
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM						
	Différences positives de change					GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO						
	Total des produits financiers (V)					GP						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 189	283				
	Différences négatives de change					GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT						
	Total des charges financières (VI)					GU	1 189	283				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 189)	(283)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	177	26 936					

Désignation de l'entreprise : Société A.O.C RESTAURATION

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	13 471	217	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	13 471	217	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	91	5	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	91	5	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	13 379	212	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	296 544	226 766	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	282 988	199 619	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	13 556	27 148	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HP			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IH			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IJ			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IK			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC			
	(9)	Dont transferts de charges								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A1	7 333	90 194	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Société A.O.C RESTAURATION</u>										Néant		*		
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
												3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	15 000	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3		KS	36 436	KT		KU	1 073			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	29 158	KW		KX	2 299				
		Matériel de transport *			KY	11 500	KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	15 824	LC		LD					
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	92 917	LO		LP	3 372			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	9 000	1U		1V					
TOTAL IV					LQ	9 000	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	116 917	ØH		ØJ	3 372				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
				1		2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CO		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV	15 000	LW	15 000	IX	15 000	
CORPORELLES	Terrains					IP		IX		LY		I.Z		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	37 509	MK	37 509	ML	37 509			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM	31 457	MN	31 457	MO	31 457			
		Matériel de transport		IV		MP	11 500	MQ	11 500	MR	11 500			
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	15 824	MT	15 824	MU	15 824			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG	96 289	NH	96 289	NI	96 289	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	9 000	2F	9 000	2G	9 000		
TOTAL IV					I3		NJ	9 000	NK	9 000	2H	9 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	120 289	ØL	120 289	ØM	120 289		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SECILA

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société A.O.C RESTAURATION

Néant [X] *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.O.C RESTAURATION

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	28 440	QA	1 905	QB		QC	30 345
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	18 312	QE	4 272	QF		QG	22 584
	Matériel de transport	QH	3 441	QI	2 300	QJ		QK	5 741
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 527	QM	2 083	QN		QO	11 610
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	59 720	QV	10 560	QW		QX	70 280
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	59 720	QP	10 560	QQ		QR	70 280

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et infirm. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant de participations (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant de participations (NS + NT + NU)	NY		
						Total général non venant de participations (NW - NY)	NZ

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.O.C RESTAURATION

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 10 000 €

SIÈGE SOCIAL : 511 AV. JEAN MONNET

13127 VITROLLES

814 734 786 RCS SALON-DE-PROVENCE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente juin, à onze heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Gilles CALAPPI, propriétaire de	700 parts
- Madame Sylvie CALAPPI, propriétaire de	300 parts

soit un total de	1 000 parts
mille (1 000) parts composant le capital social.	

Monsieur Gilles CALAPPI préside la séance en sa qualité de président associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Constatation de ce que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

C.G
C/S

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.
Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 13 556.21 €, de la manière suivante :

- Report à Nouveau	13 556.21 €
--------------------------	-------------

Dividendes antérieurement distribués et rémunération

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il y a eu une distribution de dividendes pour cet exercice, à hauteur de 14 556 euros.

L'assemblée générale, approuve le montant des rémunérations de Mr Gilles CALAPPI à hauteur de 11 557 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Monsieur Gilles CALAPPI

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a small circle, followed by a diagonal line.

Madame Sylvie CALAPPI

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a small circle, followed by a diagonal line.